

LES NOUVELLES REGLES MINI BASKET 53

POUR LES 3 SAISONS A VENIR

CD 53

LE CONTEXTE

Ces nouvelles règles font suite:

- Aux échanges qui ont eu lieu lors du forum départemental mini basket 2010.
- Au retour d'expérience des 3 dernières saisons par la commission mini basket.

L'INSCRIPTION

- Ajout d'un 4^{ième} niveau d'inscription:
 - Compétiteur, Confirmé, **Débrouillé**, Débutant.
- Un club qui inscrit une équipe mini poussin devra obligatoirement organiser un plateau dans son club.

L'AVANT MATCH

- Réunion entre les arbitres et les entraîneurs avant le match obligatoire.
- Se mettre d'accord sur les règles d'arbitrage à mettre en place.
- Se mettre d'accord sur le choix du jeu d'avant match. (6 jeux disponibles)

LES REGLES DE TEMPS

- 6 périodes de 4 min.
- 1 min entre chaque période.
- 5 min à la mi-temps.
- Pas de temps mort autorisé.
- Pas de changement autorisé.
 - Sauf blessure.

PARTICIPANTS

- 8 joueurs maximum par match.
- Chaque joueur à l'obligation de jouer 3 périodes pendant le match.
 - Soit 12 min minimum par joueur.
- Si une équipe a un faible nombre de joueur, possibilité de se prêter des joueurs en cours de match.